



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 18 février 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 7.1, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h05.

Étaient présents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS (suppléant de M. André AVIS) **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : M. Alain PARIS **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 0.3), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Emile BRIOT (jusqu'au 1.1.1), Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.1), M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Pauline JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au 0.3), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI (jusqu'au 0.3), Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'au 3.4), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Brillans** : M. Alain BLESSEMILLE **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Champagny** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISON **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 1.1.1) **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.1) **Fontain** : Mme Martine DONEY **Genes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Larnod** : M. Sébastien CUINET (suppléant de M. Hugues TRUDET) **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.1) **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Marchaux** : M. Patrick CORNE **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1) **Montfaucou** : Mme Corinne PETER (suppléante de M. Pierre CONTOZ) **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 0.3) **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Novillars** : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 4.2) **Osselle** : Mme Sylvie THIVET, M. Daniel CUCHE **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET (à partir du 0.3) **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSSET **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Saône** : M. Yoran DELARUE **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Thise** : M. Alain LORIGUET **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire-le-Petit** : M. Jean-Noël BESANCON **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL **Beure** : M. Philippe CHANEY **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Busy** : M. Alain FELICE **Champoux** : M. Philippe COURTOT **François** : M. Claude PREIONI **La Vèze** : Mme Catherine CUINET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Noironte** : M. Bernard MADOUX **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Vaire-Arcier** : M. Charles PERROT

Secrétaire de séance : M. Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : P. BONNET, P. BONTEMPS, C. COMTE-DELEUZE, P. CURIE, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA, M. EL YASSA, M. LEMERCIER, JS. LEUBA (à partir du 1.1.1), S. JOLY, T. MORTON, M. OMOURI (à partir du 1.1.1), Y. POUJET, K. ROCHDI, B. ASTRIC, C. PREIONI (à partir du 1.1.1), C. PERROT.

Mandataires : J. GROSPERRIN, S. WANLIN, P. GONON, D. SCHAUSS, D. DARD, A. POULIN, B. FALCINELLA, AS. ANDRIANTAVY, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), E. MAILLOT, M. LOYAT, L. FAGAUT (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF, N. BODIN, D. JACQUIN, B. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), JN. BESANCON.

Délibération n°2016/003103

Rapport n°3.3 - FRI2 - Soutien au projet µD2

FRI2 - Soutien au projet μ D2

Rapporteur : Dominique SCHAUSS, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire

Incidence budgétaire : financement au titre de l'enveloppe Fonds Régional d'Innovation (FRI) gérée par BPI France

Résumé :

Dans le cadre de la convention signée avec Franche-Comté BPI France et la Région Franche-Comté, le Fonds Régional d'Innovation 2 (FRI2) permet de financer les projets de Recherche-Développement (R&D) individuels ou collaboratifs portés par les entreprises et/ou les laboratoires de recherche.

À ce titre, le financement du projet μ D2, qui implique la société FRALSEN, a déjà été affecté dans le cadre du FRI2.

Le projet μ D2 fait l'objet d'une affectation de crédits, d'un montant total de 25 000 € sous forme de subventions à l'égard de FRALSEN.

I. Présentation de FRALSEN

La société FRALSEN avec un effectif d'une centaine de salariés fait partie du groupe américain TIMEX. C'est en 1962 que le groupe ouvre l'usine à Besançon.

FRALSEN développe son savoir-faire pour l'industrie horlogère. Son parc machines actuel lui permet la fabrication complète des pièces d'horlogerie en interne. L'entreprise est experte de la haute précision, elle met également ses compétences au service des secteurs industriels à forte valeur technologique, tels que le médical, la connectique ou l'aéronautique.

Grâce à un outil de production performant, l'entreprise produit jusqu'à 1 million de pièces d'horlogerie par jour, du prototype à la grande série pour la réalisation des mouvements de montres (rouages, roues, ressorts, platines). L'entreprise réalise aussi des petites pièces techniques et autres microcomposants qui trouvent leurs applications dans les instruments médicaux et microtechniques. FRALSEN dispose d'un bureau d'étude, qui conçoit les moules et les outils qui sont fabriqués en interne.

L'entreprise a une complète maîtrise de sa chaîne de fabrication, ce qui lui garantit l'obtention d'une grande précision dans la fabrication de ses pièces microtechniques.

Actuellement, les montres du Groupe TIMEX (à quartz analogiques et à quartz digitales) sont commercialisées sous la marque TIMEX et OPEX par la société OPEX (bureaux situés à Neuilly-sur-Seine), la distribution se faisant directement à partir du site de Besançon.

La participation au projet μ D2 va permettre à l'entreprise d'être force de proposition dans ses offres et de conserver toute sa compétitivité et son indépendance au sein du Groupe.

II. Présentation du projet μ D2

Le projet μ D2 est l'étude et le développement de nouvelles techniques d'usinage de pièces mécaniques de précision dans les matériaux à usinabilité réduite.

Le projet μ D2 est un projet collaboratif et purement franc-comtois.

Les partenaires sont Décolletage de La Garenne (DDLG, Ornans), Baron Décolletage (Grand'Combe-Châteleu), IDMM (Dole), FRALSEN (Besançon) et l'institut FEMTO-ST.

Les entreprises de décolletage partenaires de ce projet souhaitent avec μ D2 développer leur maîtrise des usinages (décolletage, taillage) et opérations de finition dans les matériaux trempés, y compris aux plus petites échelles, afin d'être compétitives sur le marché de la micromécanique (horlogerie, outillage de précision, connectique, biomédical, etc.) et proposeront ainsi des solutions d'obtention de pièces de bonne qualité dans des temps adaptés aux partenaires horlogers.

Le partenaire académique, épaulé par ses associés au sein de la plateforme MiFHySTO, apporte des moyens humains qualifiés scientifiquement ainsi que des moyens matériels de pointe permettant de caractériser finement les interactions outil-matière et les surfaces générées. Ceci dans le but de comprendre les paramètres et phénomènes régissant les opérations visées et d'aider les décolleteurs à définir les stratégies les plus pertinentes pour la réalisation de leurs pièces finies et qualifiées directement en sortie de machine-outil.

Une équipe pluridisciplinaire de 7 personnes dédiées au projet μ D2 a été mise en place chez FRALSEN. Pilotée par le responsable de production, cette dernière regroupe les différents corps de métiers (opérateurs finition, régleurs, outilleurs, qualité...).

III. Modalités

Durée du projet : 48 mois
Montant total du projet : 967 000 €

Les financeurs du projet μ D2 sont également les Conseil Régional et Conseil Départemental du Jura.

Le montant de l'aide de la CAGB proposé à FRALSEN est de 25 000 €, identique à la contribution du Conseil Régional.

M. FELT, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A la majorité, 2 contre, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 25 000 € à la société FRALSEN dans le cadre du FRI2 et pour le projet μ D2,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.

Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 26 FEV. 2016
Pour extrait conforme,
Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 97
Contre : 2
Abstention : 0